

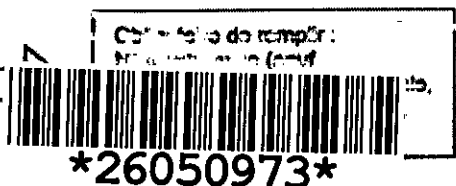
**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Deposé / Reçu le**16 AVR. 2026**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Réserve
au
Moniteur
belge

N° d'entreprise : **0479 282 740****Nom**(en entier) : **Partena Business Solutions**(en abrégé) : **PBSol**Forme légale : **S.A.**Adresse complète du siège : **rue Ravenstein 36, 1000 Bruxelles****Objet de l'acte : Pouvoirs de signature**

Extrait procès-verbal organe d'administration 28 octobre 2025 :

Pouvoir de signature

En ce qui concerne le pouvoir de signature pour les actes de gestion journalière, les éléments suivants ont été décidés :

Gestion journalière

Représentation générale

M. Alexandre Cleven (président)

M. Jeroen Spinoy (vice-président)

ANRO SRL, représentée de manière permanente par M. Roeland Van Dessel (administrateur délégué / CEO ad interim)

en qualité de représentants de l'Association, ayant chacun le pouvoir d'agir seul.

Administrateur délégué :

ANRO SRL, dont le siège social est situé à 2980 Zoersel, Hendrik Consciencelaan 18,
BCE 0877 010 949, représentée en permanence par M. Roeland VAN DESSEL, en tant qu'administrateur délégué responsable de la gestion journalière (CEO –CHIEF EXECUTIVE OFFICER).

Mandataires spéciaux :

Les personnes suivantes sont désignées en leur qualité de :

CHIEF FINANCE OFFICER

KadanoConsulting SRL, représentée en permanence par Katleen Clappaert

CHIEF OPERATIONS OFFICER – EASYPAY GROUP

Mme Caroline Lefaible

CHIEF OPERATIONS OFFICER – PAYROLL PARTENA PROFESSIONAL

M. Günther Van Weyenberg

Bend Consulting SRL, représentée en permanence par M. Jean-Pierre Christiaens

CHIEF PRODUCT DEVELOPMENT OFFICER (Director Product & Services Strategy)

M. Rolf Van Lierde

CHIEF GROWTH OFFICER

DA&X SRL, représentée en permanence par M. Dieter De Waegeneer

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/04/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Contrat : DA&X, représentée par M. Dieter De Waegeneer, administrateur, mandataire spécial

CHIEF REVENUE OFFICER

Finance 2 Buzinezz SRL, représentée en permanence par M. Kurt Clarysse

CHIEF TRANSFORMATION

Herakles Consulting Scomm, représentée en permanence par M. Wim De Clercq

OPERATIONS DIRECTOR

M. Bruno Debuysscher

CHIEF LEGAL RISK & COMPLIANCE OFFICER

Mme Katia De Wilde

Les personnes susmentionnées – avec possibilité de subdélégation validée – peuvent accomplir des actes et des opérations de gestion journalière et élaborer les directives nécessaires à cette fin,

1.dans les limites de leur domaine d'activités.

ET

2.dans les limites des montants suivants :

oChiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 50.000 EUR : uniquement les personnes susmentionnées ;

oEntre 50.000 EUR et 200.000 EUR : la personne susmentionnée ET le Chief Finance Officer ou la personne susmentionnée ET le Chief Executive Officer. Spécifiquement pour le Chief Finance Officer : le Chief Finance Officer et le Chief Executive Officer ;

oÀ partir de 200.000 EUR : le Chief Finance Officer ET le Chief Executive Officer.

Les montants correspondent à la valeur annuelle moyenne du contrat pendant les 3 premières années ou à la valeur totale pour les contrats d'une durée inférieure à 12 mois.

Pour les opérations dans le cadre du Procurement Office (contrats fournisseurs), un pouvoir de signature spécifique est exclusivement donné aux personnes suivantes (rappel de la décision du conseil d'administration du 14 novembre 2024) :

-M. Kevin Vandervelde

-Mme Jennifer Wongsokerto

-M. Jean-Michel Daneau

1.dans les limites de leur domaine d'activités.

ET

2.dans les limites des montants suivants :

oJusqu'à 10.000 EUR : les personnes susmentionnées, pouvant agir seules ;

oEntre 10.000 EUR et 100.000 EUR : la personne susmentionnée ET le Chief Finance Officer ou la personne susmentionnée ET le Chief Executive Officer ;

oÀ partir de 100.000 EUR : le Chief Finance Officer ET le Chief Executive Officer.

Les montants correspondent à la valeur annuelle moyenne du contrat pendant les 3 premières années ou à la valeur totale pour les contrats d'une durée inférieure à 12 mois.

A.TRANSACTIONS

Les mandataires figurant dans la liste ci-dessous ont été spécialement habilités, en tant que cosignataires, à retirer des fonds ou valeurs déposés auprès d'une institution financière ou de tout autre dépositaire, que ce soit par virement, transfert, chèque, mandat, lettre de change ou tout autre moyen, ainsi qu'à endosser tout billet à ordre et, d'une manière générale, à accomplir tout acte ou toute opération visant à disposer de biens mobiliers, ainsi que toute transaction électronique auprès de la société ISABEL. Deux signatures sont toujours requises :

M. Alexandre Cleven

M. Jeroen Spinoy

M. Roeland Van Dessel

Mme Katia De Wilde

KadanoConsulting SRL, représentée en permanence par Mme Katleen Clappaert

Mme Jennifer Wongsokerto

M. Johnny Gavazza

Mme Ann De Jaeger

M. Didier Poncelet

M. David Poncelet

M. Günther Van Weyenberg

Les mandataires figurant dans la liste ci-dessous ont été spécialement habilités, en tant que signataires, à effectuer toute transaction électronique auprès de la société ISABEL dans le cadre du paiement des salaires nets pour le compte de tiers. Une seule signature suffit :

Mme Ann De Jaeger
M. Didier Poncelet
M. David Poncelet

B.OUVERTURE ET CLÔTURE DE COMPTES BANCAIRES

Les mandataires figurant dans la liste ci-dessous ont été spécialement habilités à ouvrir et/ou fermer un ou plusieurs comptes bancaires auprès d'institutions bancaires ou de tout autre dépositaire. Deux signatures sont toujours requises :

M. Alexandre Cleven
M. Jeroen Spinoy
M. Roeland Van Dessel
Mme Katia De Wilde
KadanoConsulting SRL, représentée en permanence par Mme Katleen Clappaert
Mme Jennifer Wongsokerto
M. Didier Poncelet

C.OPÉRATIONS SUR TITRES ET VALEURS

Les mandataires figurant dans la liste ci-dessous ont été spécialement habilités à effectuer toute opération sur des titres et valeurs :

M. Alexandre Cleven
M. Jeroen Spinoy
M. Roeland Van Dessel
Mme Katia De Wilde
KadanoConsulting SRL, représentée en permanence par Mme Katleen Clappaert
Mme Jennifer Wongsokerto
Mme Ann De Jaeger
M. Didier Poncelet
M. David Poncelet

D.REPRÉSENTATION JUDICIAIRE ET EXTRA-JUDICIAIRE

M. Alexandre Cleven
M. Jeroen Spinoy
ANRO SRL, représentée en permanence par M. Roeland Van Dessel
Mme Katia De Wilde
KadanoConsulting SRL, représentée en permanence par Mme Katleen Clappaert

Pouvoir de publication

Le conseil d'administration décide de mandater Mme Katia De Wilde, Head of Legal, pour agir en son nom et le représenter, qualitate qua, auprès du Registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et de l'administration de la TVA pour y déposer une requête de modification de l'immatriculation de ladite Société ou effectuer des publications au Moniteur belge, et, à cet effet, pour remplir, signer et déposer tous les formulaires nécessaires, y compris les formulaires de publication, faire toutes les déclarations et, de manière générale, faire tout ce qui s'avère nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, promettant ratification au besoin.

Copie certifiée conforme/extrait

Fait à Bruxelles le 18 mars 2026,

Katia De Wilde
CHIEF LEGAL RISK & COMPLIANCE OFFICER
Partena Business Solutions